

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2322**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable en gestion des ressources humaines

Nouvel intitulé : Chargé(e) des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association centre d'études supérieures industrielles (CESI)	Le directeur du CESI, Directeur du CESI

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable en gestion des ressources humaines travaille au sein d'entreprise dans le but d'optimiser la gestion des ressources humaines. Il exerce les activités suivantes :

- 1 - inscrire la fonction ressources humaines dans la stratégie globale de l'entreprise
- 2 - optimiser l'adéquation des ressources aux besoins de l'entreprise, au présent, moyen et long terme, en quantité et en qualité
- 3 - définir, proposer puis mettre en oeuvre la politique et le processus de recrutement, de la préparation à l'accueil et à l'intégration
- 4 - élaborer et proposer la politique de formation afin de mettre en adéquation les compétences des collaborateurs avec celles requises par l'entreprise
- 5 - proposer, mettre en oeuvre et analyser une politique de rémunération afin d'optimiser l'équilibre socio-économique en fonction de la stratégie d'entreprise
- 6 - faire vivre le dialogue social, régler les litiges et accompagner le management dans la gestion des changements et des conflits
- 7 - interpréter, appliquer et expliquer le droit social et collectif
- 8 - assurer le respect des obligations légales et réglementaires et de l'ensemble des facteurs d'hygiène
- 9 - assurer l'administration individuelle et collective du personnel.

Les capacités ou compétences attestées : - connaissance des enjeux économiques de l'entreprise

- maîtrise des techniques de gestion des emplois, des compétences et des carrières, des techniques de définition des besoins en terme de recrutement de l'entreprise et en terme de formation
- maîtrise des facteurs d'évolution de la masse salariale et des dimensions économiques et sociales de la politique salariale
- maîtrise de la législation et de la jurisprudence en matière de relations sociales
- maîtrise du droit du travail et de la sécurité sociale et des techniques de veille
- connaissance et maîtrise de la méthodologie de prévention des accidents du travail
- connaissance et maîtrise des techniques de gestion et d'administration du personnel et de la paie

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Responsable en gestion des ressources humaines travaille dans tous les secteurs d'activités, toutes les branches professionnelles et entreprises quelles que soient leur taille. Il est également employé dans des cabinets de conseil.

Les types d'emplois occupés - Responsable en gestion des ressources humaines

- chef du personnel
- responsable administratif du personnel
- responsable de la gestion de l'Emploi et des carrières
- responsable de la gestion des cadres
- responsable du recrutement
- responsable ressources humaines
- adjoint au directeur des ressources humaines
- responsable emploi-formation
- conseiller en emploi-formation.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte quatre composantes : 1 - Rapport et soutenance orale concernant les systèmes de relations sociales et comportant une analyse systémique et stratégique de l'organisation en matière de ressources humaines suite à un stage ouvrier en entreprise

2 - Rapport et soutenance orale en matière de paie et d'administration du personnel, de législation de la formation, de droit social, d'hygiène et de sécurité suite à un stage 'Ressources humaines' de 6 semaines

- 3 - Rapport et soutenance orale concernant la mission menée en entreprise dans le cadre d'un chantier 'Ressources humaines' de 4 mois
 4 - 'Grand oral ' synthétisant les connaissances et compétences acquises.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		7 membres dont 2 représentants des employeurs, 2 représentants des salariés, 2 représentants de la fonction Ressources Humaines
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 février 2004 publié au Journal Officiel du 18 février 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 5 avril 1995 publié au Journal Officiel du 4 mai 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Certificat d'application professionnelle en gestion des ressources humaines', titre délivré par l'IEMS.

Arrêté du 31 juillet 2000 publié au Journal Officiel du 11 août 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Responsable en gestion des ressources humaines ', titre délivré par l'IEMS.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1991 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 50 titulaires par an

Autres sources d'information :

<http://www.cesi.fr>

Lieu(x) de certification :

Association CESI 297, rue de Vaugirard
75015 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Liste des sites IEMS préparant au titre CESI : Aix, Angoulême, Arras, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse

Historique de la certification :

Anciens libellés : - Certificat d'application professionnelle en gestion des ressources humaines, délivré par l'IEMS (Arrêté du 5 avril 1995 publié au Journal Officiel du 4 mai 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique)

- Responsable en gestion des ressources humaines, délivré par l'IEMS (Arrêté du 31 juillet 2000 publié au Journal Officiel du 11 août 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique)

Certification précédente : Responsable en gestion des ressources humaines

Certification suivante : Chargé(e) des ressources humaines